

Canada

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE MELBOURNE, TENUE LE 3 AOÛT 2020 À 19 H 30, À L'HÔTEL DE VILLE, AU 1257, ROUTE 243, CANTON DE MELBOURNE, SOUS LA PRÉSIDENTE DE JAMES JOHNSTON, MAIRE.

Sont présents:

Monsieur James Johnston, maire
Madame Lois Miller, conseillère au siège numéro 1
Monsieur Douglas Morrison, conseiller au siège numéro 2
Monsieur Jeff Garrett, conseiller au siège numéro 3
Monsieur Simon Langeveld, conseiller au siège numéro 4
Monsieur Raymond Fortier, conseiller au siège numéro 5
Monsieur Daniel Enright, conseiller au siège numéro 6

Également présente:

Madame Cindy Jones, directrice générale et secrétaire de l'assemblée

Ouverture de la séance et présence:

Monsieur le maire, James Johnston, souhaite la bienvenue à tous les membres présents à cette séance ordinaire du Conseil municipal du Canton de Melbourne. La régularité de la convocation et le quorum ayant été constatés par Monsieur le Maire, la séance est déclarée par le conseiller Douglas Morrison régulièrement ouverte.

Ordre du jour : 2020-08-03, 1 **Attendu que** chacun des membres du Conseil a pris connaissance de l'ordre du jour de cette séance, lequel a été lu à haute voix par le maire;

Il est proposé par le conseiller Simon Langeveld, appuyé par le conseiller Daniel Enright que l'ordre du jour proposé aux membres soit adopté en laissant ouvert l'item Varia.

Whereas each of the members of council has acknowledged the agenda for this meeting, which was read aloud by the mayor;

It is proposed by councillor Langeveld, seconded by councillor Enright that the agenda proposed to the members is adopted by leaving the item Varia open.

ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 3 août 2020 à 19 h 30, à l'Hôtel de Ville, au 1257 route 243, Canton de Melbourne, Québec.

Ouverture – opening

1. Ordre du jour - Agenda
2. Procès-verbal - Minutes
3. Période des questions - Question period

Urbanisme/Inspection

4. Demande d'autorisation CPTAQ / CPTAQ request
5. Demande d'intervention COOPTTEL / Request
6. CPTAQ - dossier du mois (partie du lot #3 892 266, 0950-52-7007, 0350-70-8257) / Monthly files

Administration

7. Correspondances
8. Dépôt du formulaire d'utilisation de l'eau potable / Tabling of the form for water usage
9. Demande d'intérêt municipal – Local de la halte routière de Melbourne / Municipal interest
10. Dons & publicités / Donations & publicity (The Record)

Voirie

11. Bell Canada – frais d’analyse pour la demande de déplacer deux poteaux sur le chemin Valley / Cost analysis for moving the posts

Factures

12. Factures/Bills

Varia

Levée de l’assemblée

Procès-verbal : 2020-08-03, 2 **Attendu que** tous et chacun des membres de ce Conseil ont déclaré avoir reçu, avant ce jour, copie du procès-verbal du 6 juillet 2020;

Il est proposé par le conseiller Simon Langeveld, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, d’adopter le procès-verbal du 6 juillet 2020.

Whereas all and each of the members of this Council declared to have received, before this day, copy of the minutes of the July 6th, 2020 council meeting;

It is proposed by councillor Langeveld, seconded by councillor Garrett to adopt the minutes of the July 6th, 2020 council meeting such as received.

Période de questions : 2020-08-03 Aucun visiteur

Demande d’autorisation CPTAQ - Les Ardoises M & M inc.: 2020-08-03, 3 **Considérant que** le demandeur souhaite poursuivre l’exploitation d’une carrière existante sur les lots 3 511 330, 3 635 189, et 3 635 191;

Considérant que ladite carrière a déjà fait l’objet d’une autorisation (no. 368505) durant l’année 2010;

Considérant que la validité de cette autorisation était de dix (10) ans;

Considérant que le demandeur entend respecter les normes de reboisement, de conservation du sol arable et de recouvrement prévu;

Considérant que l’utilisation projetée sur le site visé n’aura pas d’impact négatif sur les exploitations agricoles ainsi que sur le développement économique de la région;

Considérant que l’utilisation projetée d’extraction est conforme à la réglementation de la municipalité du Canton de Melbourne;

Pour ces motifs, il est proposé par le conseiller Douglas Morrison appuyé par le conseiller Daniel Enright, et résolu à l’unanimité que le Conseil municipal du Canton de Melbourne soutient le projet d’exploitation d’une carrière sur les lots 3 511 330, 3 635 189 et 3 635 191.

Considering that Les Ardoises M & M wishes to continue operating an existing quarry on lots 3,511,330, 3,635,189, and 3,635,191; considering that this quarry has already had an authorization (no. 368505) since 2010; considering that this authorization was for ten (10) years; considering that the applicant intends to respect the reforestation, topsoil conservation and other standards; considering that the proposed use on this site will not have a negative impact on farms nor on the economic development of the region; considering that the proposed use of extraction complies with the bylaws of the Township of Melbourne;

It is proposed by councillor Morrison seconded by councillor Enright, and resolved unanimously that the Council of the Township of Melbourne supports the Les Ardoises M & M’s project to operate a quarry on lots 3 511 330, 3 635 189 and 3,635,191.

Demande d'intervention Cooptel : 2020-08-03, 4 Sur proposition du conseiller Raymond Fortier, appuyé par le conseiller Douglas Morrison, il est résolu à l'unanimité que le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne approuve le projet #0001429-S5 (pages P186 - P191) pour installer des câbles de fibres optiques sur le toron existant de Bell en bordure et en traverse du chemin Kingsbury-Saint-François dans le Canton de Melbourne pour l'installation d'équipement pour les besoins de Cooptel, et ce, selon les documents déposés par Techni-Projet inc. le 24 juillet 2020.

Moved by councillor Fortier, seconded by councillor Morrison, it is resolved by the Council of the Township of Melbourne to approve the project to install fiber optic cables on Bell's existing strand for the purposes of Cooptel (project # 0001429-S5; pages P186 – P191), according to the documents filed by Techni-Projet inc. on July 24th, 2020.

CPTAQ – Dossiers du mois : 2020-08-03 La correspondance relative aux dossiers du mois (partie du lot #3 892 266, 0950-52-7007, 0350-70-8257) a été déposée et expliquée par la directrice générale/secrétaire-trésorière. / Correspondence relating to the monthly files was tabled and explained by the director general/secretary-treasurer.

Correspondances : 2020-08-03 La liste de la correspondance, reçue pour la période du 7 juillet 2020 au 3 août 2020, a été remise à chacun des membres du Conseil. La correspondance faisant l'objet d'une résolution sera déposée aux archives.

The list of the correspondence received for the period from July 7th, 2020 till August 3rd, 2020 was given to every member of Council. The items from the correspondence being subject to a resolution will be filed in the archives.

Dépôt du formulaire de l'usage de l'eau potable: 2020-08-03 Le Conseil prend connaissance de la version finale du « Formulaire de l'usage de l'eau potable 2019 ». Le formulaire a été rempli et transmis au Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 19 juin 2020 par la directrice générale/secrétaire-trésorière. Le formulaire a été approuvé par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 30 juin 2020.

Council acknowledges the final version of the « *Formulaire de l'usage de l'eau potable 2018* ». This form was completed and forwarded to the *Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation* on June 19th, 2020 by the director general/secretary-treasurer. The form was approved by the *Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation* on June 30th, 2020.

Demande d'intérêt municipal – Local de la halte routière de Melbourne : 2020-08-03 Le point est reporté à une séance subséquente du Conseil en attente d'informations complémentaires. / This point is postponed to a future session of this Council pending further information.

Publicités/dons : 2020-08-03, 5 Sur proposition de la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Raymond Fortier, il est résolu à l'unanimité que le Conseil autorise la dépense suivante en publicité:

The Record (Agricultural fairs)	300 \$ (plus taxes)
---------------------------------	---------------------

Moved by councillor Miller seconded by councillor Fortier, it is resolved that Council authorizes the above expenditures for advertising.

Bell Canada – frais d'analyse pour la demande de déplacer deux poteaux sur le chemin Valley : 2020-08-03, 6 **Considérant** les travaux prévus sur le chemin Valley qui nécessitent le déplacement de deux (2) poteaux de Bell (voir résolution # 2020-07-06, 16);

Considérant le formulaire à signer et les frais d'analyse par un coordonnateur de Bell pour évaluer le coût des travaux à 1 105 \$ plus taxes, et ce, selon le courriel du 24 juillet 2020;

Il est proposé par le conseiller Simon Langeveld, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, et résolu à l'unanimité que le Conseil autorise une dépense pour les frais d'analyse de Bell pour évaluer le coût des travaux sur le chemin Valley pour le déplacement de deux poteaux; que le Conseil autorise la directrice générale/secrétaire-trésorière à signer le formulaire.

Considering the work planned on Valley Road which requires the relocation of two (2) Bell poles (see resolution # 2020-07-06, 16); considering the analysis fee of 1 105 \$ (plus taxes) and the form to be signed to assess the cost of the work;

It is moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Garrett, and resolved unanimously that Council authorizes an expense for the analysis fees of the work on Valley Road for the relocation of two poles; that Council authorizes the director general/secretary-treasurer to sign the required form from Bell.

Factures : 2020-08-03, 7 **Attendu que** la directrice générale/secrétaire-trésorière a remis une copie de la liste des comptes à payer (montant : 167 055,13 \$) et des chèques émis (montant : 11 149,05 \$) à chacun des membres du Conseil;

Il est proposé par le conseiller Douglas Morrison, appuyé par le conseiller Raymond Fortier que les comptes à payer et les chèques émis selon les listes transmises à chacun des membres du Conseil soient acceptées et/ou payées.

Whereas the director general/secretary-treasurer gave a copy of the list of the accounts to be paid (167 055,13 \$) and the payments issued (11 149,05 \$) to each Council member;

It is proposed by councillor Morrison, seconded by councillor Fortier that the accounts to be paid and cheques issued, according to lists given to each council member are accepted and/or paid.

Varia – Comité de promotion industrielle de la zone de Richmond (CPIR) : 2020-08-03, 8 Le conseiller Daniel Enright a fait une brève présentation aux autres membres du conseil de certaines activités du CPIR et du rôle joué par le directeur de ce service. Il a également mentionné que le parc industriel de Richmond est presque plein et qu'il y a peut-être un certain intérêt pour la zone commerciale-industrielle dans le Canton de Melbourne.

Councillor Enright gave a brief presentation to the other council members about some of the activities of the CPIR and the role played by the director of this service. He also mentioned that the Richmond Industrial park is almost full and that there may be some interest in the commercial-industrial zone of the Township of Melbourne.

Levée de la séance : 2020-08-03, 9 Tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance ayant fait l'objet de discussions et de résolutions, le cas échéant, il est proposé par la conseillère Lois Miller que la séance soit levée à 20 h 40. La prochaine séance ordinaire se tiendra le mardi 8 septembre 2020.

All the subjects on the agenda having been the object of discussions and resolutions, where necessary, it is proposed by councillor Miller that this meeting be closed at 8:40 p.m. The next regular council meeting will be held on Tuesday September 8th, 2020.

James Johnston
Maire

Cindy Jones
Directrice générale/secrétaire-trésorière

APPROBATION DES RÉOLUTIONS

Je, James Johnston, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

À Canton de Melbourne ce 4e jour du mois d'août de l'an deux mille vingt.

James Johnston
Maire